

Réponse du NPD : Association Restauration Québec

Comptez-vous assouplir les modalités du Programme de travailleurs étrangers temporaires afin d'inclure les métiers peu qualifiés, sur un modèle similaire à celui du volet agricole?

Le chef du NPD, Jagmeet Singh, a annoncé qu'il aiderait le Québec à faire face à la pénurie de main-d'œuvre et à bien intégrer les nouveaux arrivants en augmentant le transfert en immigration de 73 millions de dollars par année. Le Québec vit une grave pénurie de main-d'œuvre et nous aurons besoin de l'immigration pour y faire face. Les immigrantes et immigrants veulent s'intégrer et nous devons faciliter leur intégration, mais pour cela le Québec a besoin d'un allié à Ottawa qui va faire sa part dans l'intégration et la francisation des personnes qui s'établissent au Québec.

Les pénuries de main-d'œuvre doivent être comblées avant tout par le recours à des travailleurs étrangers accueillis comme résidents permanents. En cas de pénurie de nature réellement temporaire, les travailleurs migrants devraient toujours avoir la possibilité de devenir résidents permanents et, à terme, citoyens. C'est une question d'équité et de justice, et aussi un moyen de protéger les droits et la sécurité de ces travailleurs. En effet, ceux-ci sont plus vulnérables à l'exploitation s'ils n'ont pas de droits et s'ils craignent d'être expulsés du pays. Nous croyons aussi que les travailleurs ne doivent pas être punis par la déportation parce que leurs employeurs ont commis des abus. De fait, nous estimons que tous les travailleurs étrangers temporaires, quel que soit le programme qui préside à leur venue, devraient avoir la possibilité d'obtenir la résidence permanente.

Avez-vous l'intention d'accélérer les délais de traitement des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT) traités par Emploi et Développement Social Canada (EDSC) en rationalisant le formulaire et en créant un code de dispense de l'EIMT pour les métiers en situation de pénurie?

La pénurie de main-d'œuvre constitue un réel frein économique pour nos entreprises et nuit à l'économie régionale. Il est nécessaire accélérer les délais de traitement par Emploi et Développement Social Canada car ces retards obligent des employeurs à reporter des projets, à refuser des contrats ou à licencier d'autres employés, ce qui peut entraîner de lourdes conséquences économiques. Nous sommes ouverts à étudier avec le Québec la possibilité de créer un code de dispense de l'EIMT pour les métiers en situation de pénurie.

Souhaitez-vous alléger la réglementation entourant la mobilité des travailleurs entre entreprises et limitant leur évolution à l'intérieur d'une même entreprise?

L'allègement de la réglementation entourant la mobilité des travailleurs est un bon premier pas pour assurer la protection des travailleurs étrangers temporaires contre des conditions de travail abusives mais les changements ne vont pas assez loin pour protéger tous les travailleurs étrangers temporaire. Nous croyons que le gouvernement devrait fournir aux travailleurs migrants des permis de travail ouverts et le statut de résident permanent lorsqu'ils arrivent au Canada. S'ils sont assez bons pour travailler ici, ils sont assez bons pour rester.